Livret d'accueil

Crèche A Sumente

Ciucciaghja Municipale

umcs
Union des Mutuelles de Corse Santé

SANTA MARIA DI LOTA
Pè l'Avvene

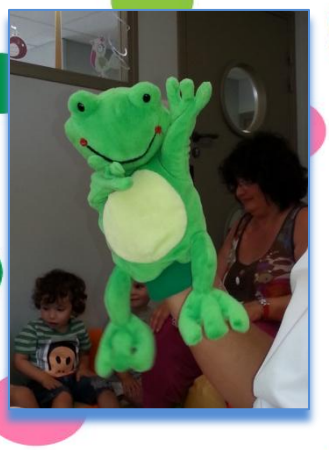

Bienvenue à

. . . . . .

Et à sa famille

La Directrice, Mme Claire GUERRINI et son équipe sont heureuses d'accueillir votre enfant à la crèche de Miomo « A SUMENTE ».

Ce livret d'accueil vous fera découvrir le multi-accueil.

« A SUMENTE » est placée sous l'autorité et la responsabilité de Monsieur le Président de l'Union de Gestion des Réalisations Mutualistes de Haute-Corse et de la Direction de l'Etablissement, sous le contrôle de la Direction de l'Intervention Sanitaire et Sociale du Département et de la Mairie de Santa Maria Di Lota.

Multi-Accueil « A Sumente »

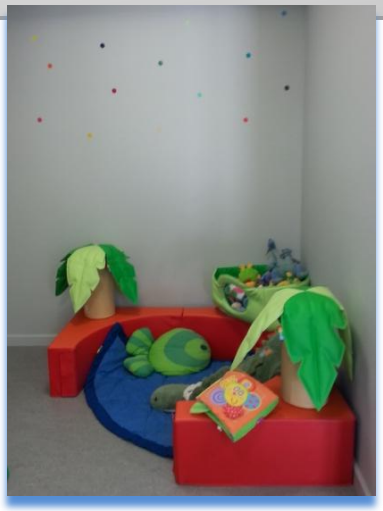

SOMMAIRE

1. L'équipe de la crèche
2. Les horaires d'ouverture
3. L'adaptation
4. L'organisation et l'accueil
5. Activités
6. La participation des familles
7. La charte de l'enfant

1.L'équipe de la crèche

- **Claire GUERRINI**, Directrice
- **Dr Guy MAMELLI**, Pédiatre
- **Audrey BERTHELON**, Auxiliaire puériculture
- **Laetitia ALBERTINI ,** Auxiliaire puériculture
- **Paule MUZIOTTI**, CAP Petite enfance
- **Sandrine DELALOY**, CAP Petite enfance
- **Valérie VIACARA**, CAP Petite enfance
- **Marina AGUZZI**, CAP Hôtellerie

2. Les horaires d'ouverture

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de **7h30 à 18h30.**

L'établissement est ouvert tous les jours à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés.
Deux fermetures annuelles :

- Une semaine est prévue entre Noël et Jour de l'An.
- Le mois d'août

Le comité de gestion se réserve le droit de décider de fermeture exceptionnelle.

3.L'adaptation

Pour faire connaissance nous vous proposons une période d'adaptation.

Cette période de transition permet à votre enfant de passer progressivement de son univers familial à un lieu de vie différent. Celle-ci se déroule sur une semaine au minimum, elle peut être prolongée si cela est nécessaire au bien-être de votre enfant. Nous comptons sur votre collaboration et votre disponibilité.

Nous sommes conscients de l'importance de cette phase, tant pour l'enfant que pour sa famille. Les premières séparations doivent être vécues en douceur dans le dialogue et la confiance.
Ce passage, cette délégation de soin que vous allez donner à l'équipe, nous souhaitons la vivre avec vous.
Au-delà de cette date et sauf en cas d'hospitalisation, la place réservée sera facturée. Si l'enfant n'était pas entré en crèche au bout de 15 jours il en serait exclu.
Notre équipe de professionnelles reste à votre écoute pour répondre à vos questions et préoccupations.

4.L'organisation et l'accueil

Petits détails pour faciliter la vie à la crèche

★ Mettre dans son sac :

- Une tenue de rechange de saison,
- Doudou et tétine,
- Crème solaire, chapeau et lunettes de soleil aux beaux jours,
- Son carnet de santé, nécessaire lors des visites du pédiatre.

★ Marquer le prénom de votre enfant sur :
- Les doudous, les biberons complets
- Les vestes, gilets et manteaux,
- Les chapeaux, casquettes.

Les petites couvertures.
Pensez aux taties et à tous les enfants dont elles doivent s'occuper merci.
-

★ Un casier est mis à la disposition de chaque enfant à l'entrée de la crèche ou sur l'unité.

★ Prévenez-nous en cas d'absence ou de retard : pensez à mémoriser le numéro de la crèche sur votre portable.

★ Respectez les horaires : cela est important pour l'enfant surtout en fin de journée.

Petits rappels

★ En cas de maladie : votre enfant sera toujours mieux au calme à la maison… pour se rétablir et revenir en forme. Penser à demander le certificat médical.

★Les médicaments : aucun médicament ne sera administré par l'équipe, prévoyez de le rappeler à votre pédiatre/médecin traitant afin qu'il adapte la posologie à deux prises (matin /soir).

L'accueil de votre enfant

L'accueil quotidien est un moment particulier et fondamental pour les petits. Il conditionne en grande partie le bon déroulement de la journée. L'arrivée du matin, moment où parents et enfants vont se séparer pour la journée, doit se passer en douceur. En effet, la séparation est une situation difficile à vivre pour l'enfant. Il doit non seulement se séparer de ses parents, mais aussi passer du lieu familial à une vie en collectivité. L'accueil va permettre à l'équipe d'aider et d'accompagner l'enfant et ses parents dans ce moment délicat : il faut prendre le temps de dire Bonjour aux uns et aux autres, de faire peut-être un premier jeu ensemble, de se dire au revoir, de se donner rendez-vous pour plus-tard.

L'accueil se fait par un membre de l'équipe de **7h30 à 9h00**. Les informations que vous nous donnez le matin nous permettent de prendre le relais, d'assurer la continuité de la journée en respectant au maximum le rythme de votre enfant.

ACCUEIL : 7h30- 9h00 : **J'arrive** à 7 heures 30, deux taties sont là pour m'accueillir et déstressent mes parents qui partiront au travailler plus rassurés de me savoir entre de bonnes mains. L'accueil se fait dans la salle de la « grande salle », où il y a plein de jouets puis à 9 heures chaque équipe regagne sa section afin de démarrer la journée en douceur et dans le calme.

9h00: Chouette ! Georgette est là et tous mes copains aussi, on va commencer à s'amuser, j'adore ! Par groupe les enfants participent aux **activités** proposées.

9h30 : On fait une coupure, C'est **l'heure du « jus »,** le plein de vitamines fait, nous pouvons repartir. Mais avant une séance de **change entre deux**

10h45 : **A table**! , avant on se lave les mains , Miam, que c'est bon! J'essaie même de faire tout seul.

11h20 : On n'est pas très propre après un repas alors séance de **change et de lavage de dents**.

11h45 : **Au lit**, sieste pour tout le monde.

13h30 : **Change :** quel plaisir d'être rafraîchi !

15h00 : **Le goûter** : Hummm ! Pain, miel, confitures, compotes et laitages le compose.

15h30 : **Maman Papa** ! Vous savez j'apprends des mots corses et à respecter notre environnement !

16h00.-18h00 **: On danse**, on chante, on découvre, les grands font du toboggan.

Bientôt l'heure des Mamans et des Papas…18 h30- Voilà je suis parti
A DEMAIN LES TATIES !!

5. Activités

Conscientes que l'enfant établit au cours de ses premières années les bases de son équilibre mental et de sa personnalité de futur adulte. L'équipe souhaite proposer des activités variées et stimulantes qui permettent à l'enfant un plein épanouissement de son potentiel physique, affectif et intellectuel. Ces activités sont établies en réponse aux désirs des enfants, à leurs besoins et à leurs capacités en fonction de leur âge. Elles permettent la découverte et l'expérimentation tout en étant source de jeux et de plaisir pour l'enfant.
Les activités dites libres ou spontanées où l'enfant évolue dans la structure découvrant lui-même les jeux et l'espace, viendront compléter les activités préparées par les adultes où l'enfant est plus encadré et doit apprendre à respecter l'autre et entendre les consignes.
Dans la journée, le professionnel doit veiller à permettre un équilibre entre la vie en groupe et la prise en charge individuelle. Pour favoriser les relations entre les enfants, des activités en petits groupes (de 4 à 5) sont organisées. Elles permettent aussi à l'adulte d'avoir une meilleure attention et d'apporter des situations d'acquisitions dans les meilleures conditions possibles.

Pour les bébés : les activités sont essentiellement orientées vers l'éveil des sens. Il sera proposé des jeux et d'autres activités sur l'ouïe (éveil musical), sur le goût (repas), le toucher (jeux d'éveil par le toucher pour connaître certaines textures….) et sur la vue (regard sur toutes les choses de la vie, jeu du miroir)

Pour les moyens /grands: les activités sont axées sur la motricité. Des jeux favorisant le développement, la motricité globale et la motricité fine sont proposés tous les jours entre 10 et 11 heures et entre 15 et 17 heures l'après-midi. A titre d'exemple l'atelier d'arts plastiques et de créativité : peinture aux doigts, pâte à

modeler, pâte à sel, marionnettes,…l'atelier d'éveil corporel : jeux d'imitation, gymnastique…

6. La participation des familles

Afin de vous permettre de trouver votre place à la crèche « A Sumente » : nous vous proposons de participer :

- A l'élection des délégués de la vie sociale dont les modalités sont fixées dans le règlement de fonctionnement,
- A des moments festifs (fête de Noël, carnaval, fête de fin d'année),
- A des réunions thématiques.

Les informations vous étant destinées sont affichées au tableau dans l'entrée de l'établissement.

Des enquêtes de satisfaction au nombre de deux vous sont distribuées, en décembre et en avril. Elles nous permettront de travailler nos pratiques.

7.La charte de l'enfant

Art .1 Promouvoir la place du petit enfant dans la Commune comme sujet à part entière.

Art.2 Il doit être élevé dans un esprit de paix, de tolérance, de liberté, d'égalité, avec respect et compréhension.

Art.3 Il sera tenu compte de ses traditions et de ses valeurs pour sa protection et son développement harmonieux.

Art.4 Il aura le droit de s'exprimer librement. L'équipe s'attachera à rechercher la parole vraie vers l'enfant et l'écoute de celui-ci.

Art.5 Il lui sera inculqué le respect des autres, de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles.

Art.6 Il sera le premier à recevoir protection et secours.

Art.7 L'équipe favorisera l'épanouissement de sa personnalité, le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques dans la mesure de ses potentialités. Garantir un quotidien ajusté aux besoins individuels de l'enfant.

Art.8 Il aura le droit au repos et aux loisirs. Il pourra se livrer aux jeux spontanés, à des activités propres à son âge, source d'éveil et d'autonomie, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

Art.9. Favoriser l'accession à l'autonomie en respectant les rythmes individuels. Accompagner l'enfant dans son processus de socialisation.

Art.10 Répondre aux besoins de l'enfant, des parents et des professionnels par une organisation performante.

Art.11 Aucun acte de maltraitance tant physique que morale ne sera toléré. L'équipe adoptera et maintiendra une attitude professionnelle et bien-traitante.

Art.12 Développer la parole, la coopération entre parents et professionnels autour de l'enfant, par rapport à son évolution. Les parents respecteront les conditions d'accueil de leur petit pour une meilleure prise en charge.

Art.13 Respecter les lois et règlements en vigueur et concourir à l'améliorer pour un meilleur accueil du tout petit. Mettre en œuvre, suivre et évaluer les engagements de la Charte qualité.

L'équipe « A SUMENTE »

NOUS CONTACTER

Multi-Accueil « A Sumente »
Lieu-dit Mocali
Route du Tennis
20200 BASTIA

☏ **04.95.36.88.35-09.64.43.37.63**
asumente@umcs.fr